Projet éolien d'Autremencourt et Montigny-sous-Marle

Lettre d'information n°2 - Janvier 2024

Le mot de la cheffe de projet

Madame, Monsieur,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle qui débute.
Je souhaite vous partager les avancées du projet éolien d'Autremencourt et Montigny-sous-Marle qui a bien progressé depuis la première lettre d'information distribuée au printemps 2023. En effet, outre l'étude environnementale qui est en cours depuis décembre 2022 et qui est sur le point de s'achever, les bureaux d'étude ont démarré les études paysagères et acoustiques. Ces études vont durer jusqu'au début de l'année 2024 et nous permettront de travailler à une implantation précise des éoliennes au regard des enjeux identifiés. Nous revenons en détails sur ces éléments dans cette nouvelle lettre, et vous présentons un calendrier prévisionnel pour les années à venir.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous avec plus d'informations sur le projet dans les prochains mois, et nous vous proposerons un temps d'échange à l'occasion du dépôt en préfecture du projet au cours de l'année 2024.

D'ici-là, nous vous souhaitons une bonne lecture !

Juliette Degrave
Cheffe de projet
RWE Renouvelables France
juliette.degrave@rwe.com

Pour suivre l'actualité du projet :
www.autremencourt-montigny.projet-eolien.com

Les chiffres clés du projet

3 à 4 éoliennes

Un parc de 3 à 4 éoliennes d'une hauteur de 180 m (bout de pale) est envisageable pour le projet éolien d'Autremencourt et Montigny-sous-Marle.

4 à 5,9 MW

La puissance unitaire par éolienne sera comprise entre 4 MW et 5,9 MW, soit une puissance totale entre 12 MW et 23,6 MW. Pour comparaison, les éoliennes déjà en service à Autremencourt ont une puissance unitaire de 2,5MW.

7 500 foyers

4 éoliennes de 5,9 MW, permettraient l'alimentation de 7 500 foyers en électricité soit 16 700 habitants (chauffage électrique compris)

Un projet en cours de définition

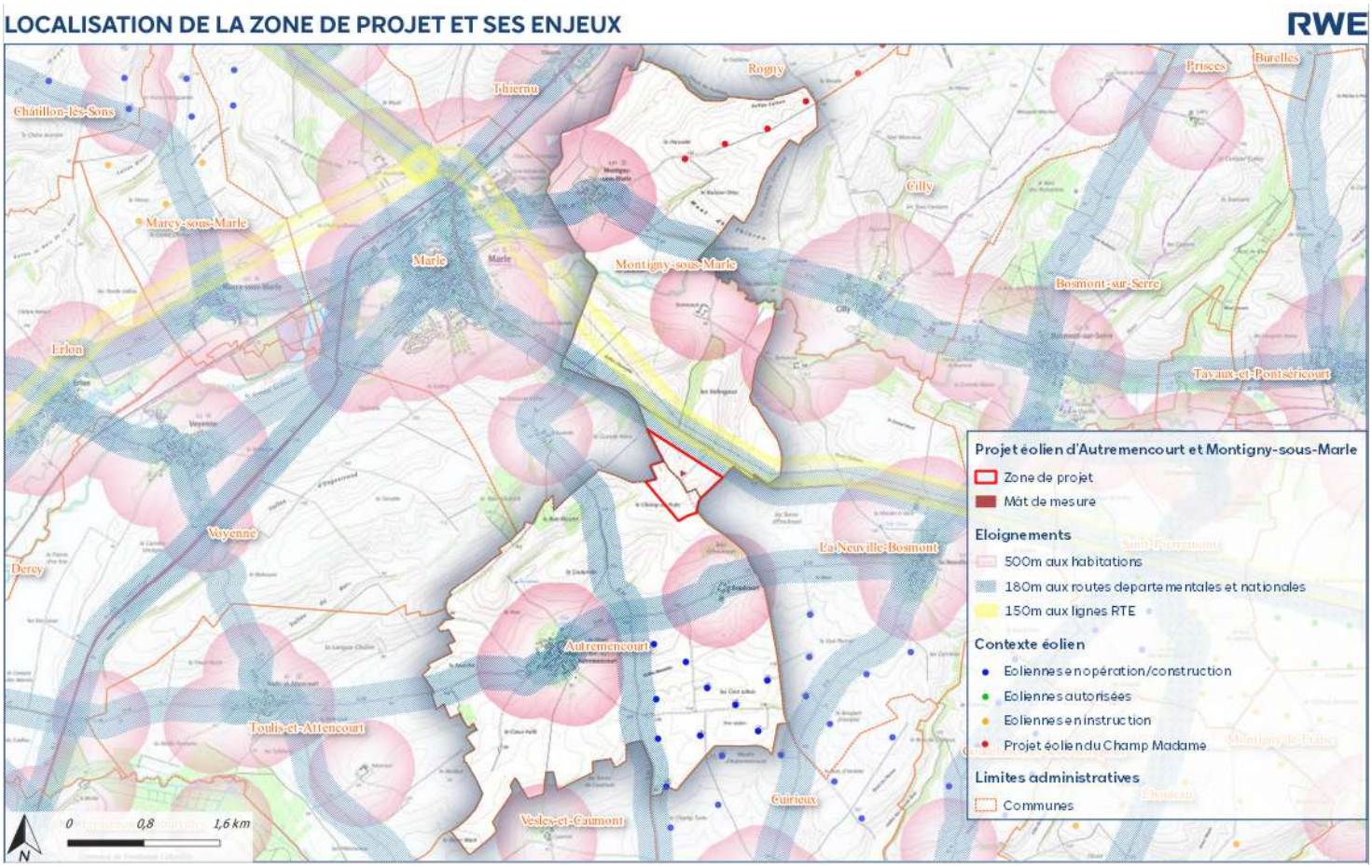

Les éoliennes se situeront au Nord d'Autremencourt, et au Sud de Montigny-sous-Marle. À environ 1 km du parc éolien du Champ Madame, également développé par RWE, qui se trouve entre Rogny, et le nord de Montigny-sous-Marle. L'emplacement final des éoliennes de ce projet sera défini en prenant en compte les éléments présents à proximité ou dans la zone de projet (route départementale, boisements, habitations, etc.) et également grâce aux enjeux locaux identifiés dans les études acoustiques, paysagères et environnementales (voir page suivante). Dans les prochains mois, plusieurs scénarios d'implantation seront étudiés avant de choisir l'emplacement final des éoliennes.

Calendrier prévisionnel du projet

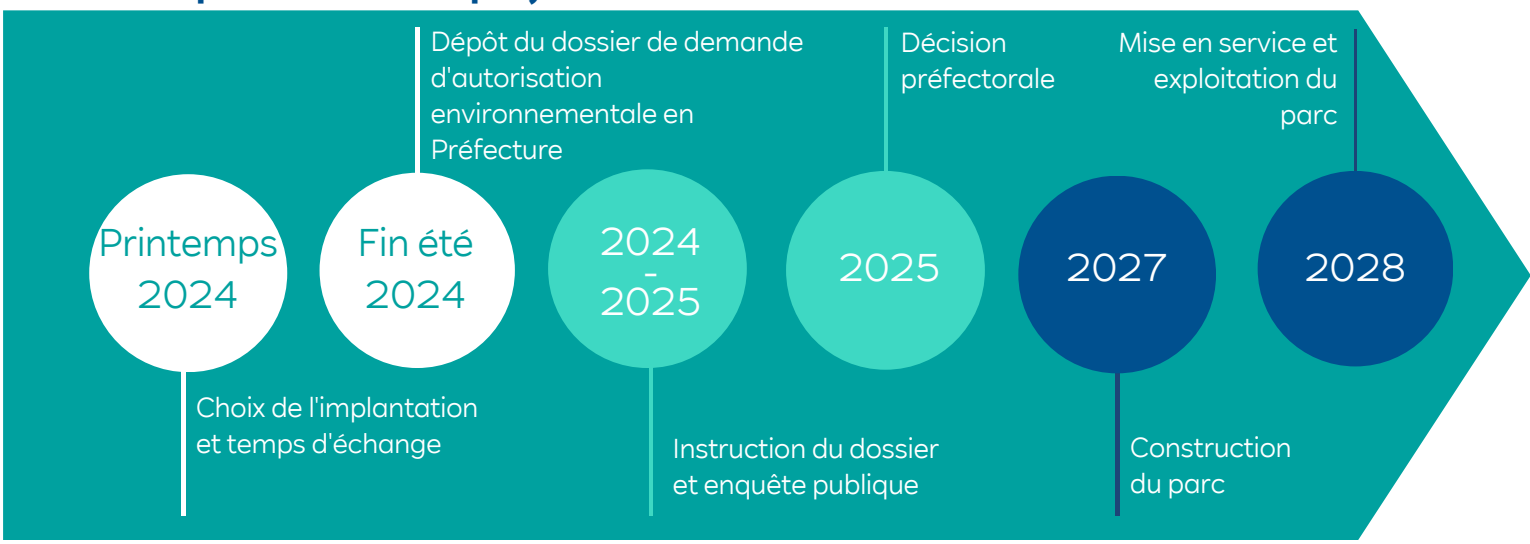

Les études en cours

Le dossier de demande d'autorisation environnementale d'un projet éolien est composé de plusieurs pièces parmi lesquelles l'étude d'impact. Celle-ci comporte trois volets principaux portant sur le paysage, la biodiversité et l'acoustique.

L'étude naturaliste

Bureau d'étude : Envol Environnement
Calendrier : décembre 2022 - décembre 2023

L'étude environnementale est réalisée durant un cycle biologique complet, c'est-à-dire 1 an. Elle repose sur des sorties régulières sur le terrain pour observer les espèces présentes, de jour comme de nuit. La faune (avifaune, chauves-souris, amphibiens, mammifères, reptiles, insectes) et la flore locales sont prises en considération.
Les chauves-souris sont étudiées notamment grâce à des écoutes en hauteur réalisées en continu à l'aide du mât de mesure.

L'étude acoustique

Bureau d'étude : Sixense Engineering
Calendrier : mi-novembre à mi-décembre 2023

L'étude acoustique repose sur une série de mesures du bruit au niveau des habitations les plus proches de la zone de projet. Pour ce projet, quatre points d'enregistrement sont prévus de mi-novembre à mi-décembre (voir la carte ci-contre). Cela permet de mesurer le bruit à l'état initial sur une durée d'environ quatre semaines.

Ces mesures sont ensuite analysées par le bureau d'étude en corrélation avec le vent (vitesse et direction) et de la période de la journée (jour/nuit/soirée).

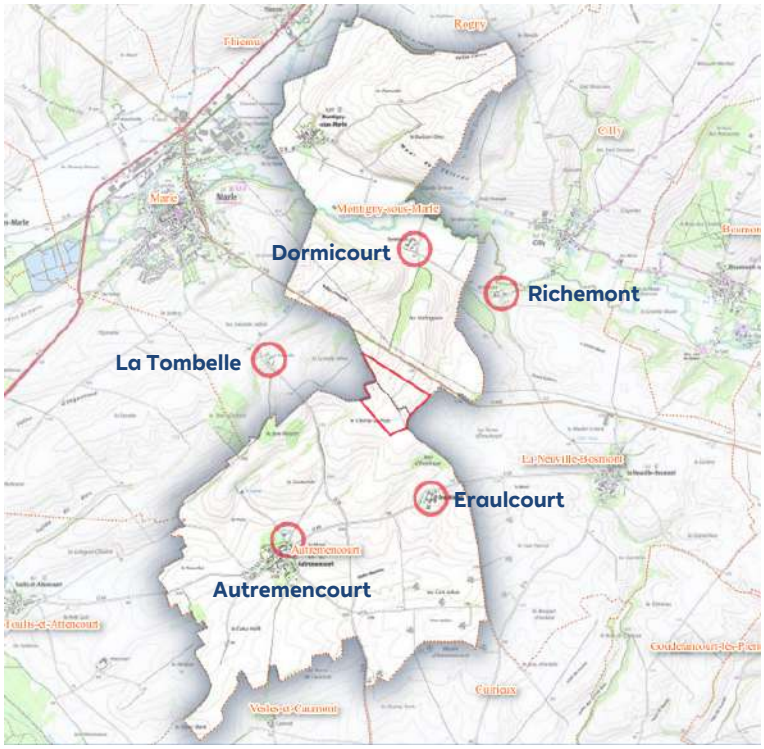

Les cercles rouges sont les 5 points d'enregistrement choisis pour l'étude acoustique

L'étude paysagère

Bureau d'étude : Jacquel et Chatillon
Calendrier : étude lancée en juillet 2023

L'étude paysagère s'appuie dans un premier temps sur un diagnostic complet (relief, géologie, monuments et sites emblématiques, villages) pour évaluer la sensibilité du territoire. Ensuite, des photomontages seront réalisés pour simuler la visibilité du parc depuis plusieurs dizaines de points de vue. Ils permettront d'apprécier l'insertion paysagère du parc, et ainsi d'ajuster l'implantation des éoliennes.

Qui sommes nous ?

RWE Renouvelables France

Issu de l'acquisition de Nordex Développement, acteur historique du développement éolien et solaire depuis 2001, RWE Renouvelables France est aujourd'hui l'un des principaux développeurs de projets d'énergies renouvelables en France. Nous disposons de plus d'1 GW de projets éolien développés et de 71 parcs installés.

Fort d'une équipe de plus de 80 collaborateurs expérimentés, RWE Renouvelables France conçoit des projets de parcs éoliens et solaires en partenariat avec les élus, les riverains, les associations locales et les administrations.
Du lancement du projet jusqu'à son démantèlement ou le renouvellement de son installation, nous portons une attention particulière à la qualité de nos réalisations en vous associant très tôt au projet dont la concertation est, sans conteste, la clé de la réussite.

Actualités

Où en est le projet éolien du Champ Madame ?

Depuis 2018, nous travaillons également au développement du projet éolien du Champ Madame sur les communes de Rogny et Montigny-sous-Marle. L'enquête publique qui a eu lieu du 12 septembre au 12 octobre 2022 avait obtenu une majorité d'avis favorables (62%). Malgré le bon déroulement de l'instruction et l'avis favorable sans réserve du Commissaire Enquêteur, un arrêté préfectoral de refus a été signé par le Préfet de l'Aisne le 19 juillet 2023.

Un recours a été déposé le 19 septembre 2023 avec le soutien des conseils municipaux de Rogny et Montigny-sous-Marle, que nous remercions pour leur confiance. Nous vous tiendrons informés.

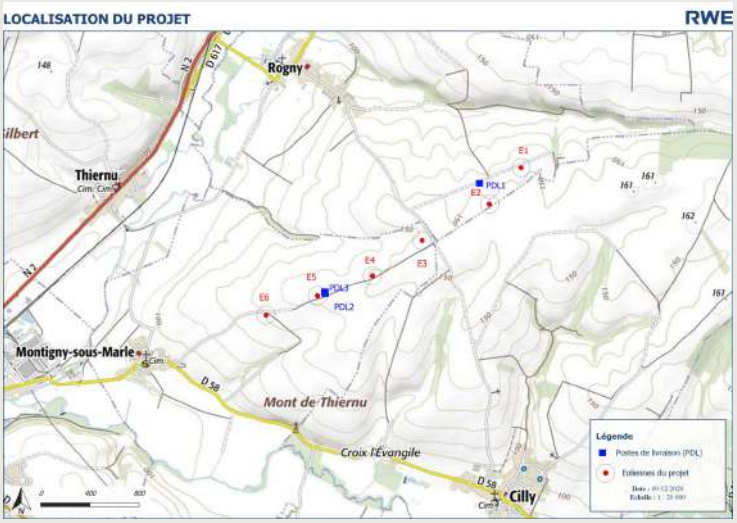

6 éoliennes

Le projet est constitué de 6 éoliennes d'une hauteur de 180 mètres ainsi que de 3 postes de livraison.

18 500 foyers

La production annuelle électrique du parc permettra d'alimenter environ 18500 foyers (chauffage compris).

Photomontage depuis la sortie Sud de Rogny en direction de Montigny-sous-Marle